



Travaux commerce

Par Yn67

Bonjour, j'ai effectué des travaux dans mon commerce sans l'accord par écrit de mon propriétaire, mais celui-ci était au courant des travaux j'ai des preuves par sms.

Quand j'ai pris le commerce on a pas fait d'états des lieux, mais rien dans le local était en norme j'ai tout les preuves par photos et j'ai pas touché la cuisine pendant mes travaux pour pouvoir prouver que le local n'est pas en norme

Ma question est la suivante quelle sont les risques pour moi et quelle sont les risques pour le propriétaire qui n'a participé à aucun travaux de mises en normes en attente de vos réponses merci beaucoup.

Par AGeorges

Bonsoir Yn,

Le risque de quoi ?

En extrapolant beaucoup, je pourrais dire que votre commerce risque de ne pas avoir le droit d'ouvrir s'il n'est pas aux normes ...

Merci de clarifier votre propos.